



DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 80
Date de la convocation : 11 mars 2022
Date de publication : 25 mars 2022

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 31/22

Objet

Adhésion à l'association
Vélo & territoires

Secrétaire de séance

Gérard CHAUCHEFOIN

Rapporteur :

Marie-Rose GUIBELIN

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, I. Delaine, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, C. Riotte, J.C. Robert, P. Roche, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget suppléé par Y. Besson, P. Sancey, G. Soldavini suppléé par P. Vuitton, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Verne.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à I. Mangin, J.L. Bonin à G. Jeannerod, A. Callegher à J.M. Daubigney, J.P. Cuiet à N. Jeannet, C. Demortier à J. Péchinot, G. Fernoux-Coutenet à J.P. Fichère, J. Lepetz à J. Stolz, E. Pauvret à M.R. Guibelin, J.M. Rebillard à J.B. Gagnoux, F. Rigaud à C. Jeanneaux.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

P. Blanchet, B. Chevaux, J. Lagnien, P. Viverge.

Le territoire de l'intercommunalité est pertinent pour mettre en place des projets cyclables : sur un bassin de vie, le vélo est tout à fait adapté aux déplacements de courtes distances. La mise en place d'itinéraires cyclables augmente la qualité de vie et participe à l'attractivité du territoire à destination des résidents, dans un but touristique, récréatif ou pour la mobilité quotidienne.

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Cette association, dont le siège est situé à Lyon, a pour objet de mener toute action en faveur du développement du vélo.

Les objectifs suivants sont au cœur de son projet stratégique :

- Achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires,
- Faire du vélo un outil de mobilité à part entière,
- Porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo,
- Faire de la France une grande nation cyclable.

L'adhésion à Vélo & Territoires permet :

- De bénéficier d'une caisse de résonance en France et en Europe :
 - Une représentation dans les instances nationales et européennes,
 - Une veille et un relais prioritaire des actualités et financements nationaux et européens,

- La promotion de l'action cyclable dans les supports de communication de Vélo & Territoires,
 - L'accès à des argumentaires politiques efficaces, des chiffres clés et des atlas vélo régionaux.
- D'appartenir à un réseau dynamique et reconnu :
- Des événements rassembleurs : les Rencontres, la Journée Vélo & Territoires, le Club Itinéraires,
 - Des échanges de bonnes pratiques sur le forum de discussions et un relais des appels à expériences,
 - Des annuaires (élus, techniciens, bureaux d'études),
 - Un agenda partenarial riche et au service des adhérents.
- D'accéder à une expertise sur le vélo et les schémas de référence :
- Suivi du Schéma national des véloroutes, des schémas régionaux et départementaux,
 - Information géographique nationale et homogène grâce à l'Observatoire national des véloroutes et voies vertes,
 - Production de cartes vélo personnalisées et de comparaison avec les territoires voisins,
 - Expertise sur les comptages vélos et vision nationale des fréquentations vélo grâce à la plateforme nationale des fréquentations et le rapport annuel « Analyse des fréquentations vélo »,
 - Un espace adhérent avec un accès à la documentation de référence (fiches-action, supports de présentation, fiches techniques...).

En mai 2021, les adhérents à l'association représentent 53 EPCI, 66 Départements, 11 Régions, 1 commune et 1 partenaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADHÈRE** à l'association « Vélo & Territoires » pour une durée de 4 ans avec un principe de reconduction tacite,
- **S'ACQUITTE** de la cotisation annuelle de 500 € + 0,005 centime par habitant, soit pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole un montant évalué à 767,77 € (500+ 265,77 €),
- **DÉSIGNE** Mme Marie-Rose GUIBELIN comme élue titulaire et M. Grégory SOLDAVINI comme élu suppléant pour représenter la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein de l'association « Vélo & Territoires ».

Fait à Dole,
Le 17 mars 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction des Mobilités
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Association Vélos & Territoires

